



CSE du 26 octobre 2023

Consultation sur la Politique Sociale 2022

Avis de la CGT

D'années en années, malheureusement, nos avis portant sur la politique sociale de Pôle emploi se suivent et se ressemblent. Bien entendu, la politique sociale en Pays de la Loire s'inscrit bien pleinement dans celle initiée par la direction générale.

La continuelle augmentation de la précarité alliée à la poursuite, à haute dose, de la sous-traitance relèvent de choix idéologiques qui plombent les effectifs de Pôle emploi, nuisent au maintien et au développement de la qualification des agents et participent même à la précarisation des personnels travaillant chez les prestataires.

La CGT constate que la mobilisation des autodiagnostic devient incontournable. Sur le fond, pour la CGT, Il est inacceptable que la Direction inverse la responsabilité du maintien de la qualification nécessaire pour rendre la mission et la renvoie vers les salariés qui deviennent responsables de leur « employabilité ».

Pour la CGT, les conditions de travail sont intimement liées à l'organisation du travail, à la qualité des missions rendues, et à des moyens humains quantitativement et qualitativement suffisants. Chacun ne peut que le constater, elles se dégradent chaque année davantage.

De plus, entre prime « d'intéressement » et prime « de partage de la valeur » les évolutions du mode rémunération des agents s'éloignent dangereusement de la seule revendication légitime : **une augmentation générale des salaires et traitements à minimum indexée sur l'inflation.**

A ce titre, la CGT s'étonne et s'inquiète d'être la **seule** organisation syndicale représentative à avoir refusé de céder au chantage de la DG lors des NAO 2023.

Nos syndiqués assument pleinement la non-signature de la CGT au bas d'un accord qualifié par les signataires eux-mêmes de très insatisfaisant.

En conséquence, les élus CGT rendent un avis défavorable sur la Politique Sociale 2022 de Pôle emploi Pays de la Loire.